



An agency of the Government of Ontario



Un organisme du gouvernement de l'Ontario

This document was retrieved from the Ontario Heritage Act Register, which is accessible through the website of the Ontario Heritage Trust at **www.heritagetrust.on.ca**.

Ce document est tiré du registre aux fins de la *Loi sur le patrimoine de l'Ontario*, accessible à partir du site Web de la Fiducie du patrimoine ontarien sur **www.heritagetrust.on.ca**.

RECEIVED
IN THE OFFICE

FEB 12 1997

CULTURAL PROGRAMS
HERITAGE UNIT

VILLE DE VANIER

AVIS PUBLIC

Le soussigné donne avis public que le Conseil de la ville de Vanier a l'intention de désigner le terrain suivant propriété patrimoniale en raison de sa valeur historique et architecturale.

Parc Richelieu - 300-310, avenue des Pères-Blancs

Comme édifice patrimonial, on recommande la propriété du Parc Richelieu en raison de sa valeur historique et architecturale ainsi que de son caractère représentatif du voisinage où elle est érigée. En 1938, cette propriété servait de séminaire pour la préparation des missionnaires dépêchés en Afrique. Les Pères-Blancs Missionnaires d'Afrique en étaient les propriétaires et les exploitants de 1938 à 1974. À cette époque, environ 700 étudiants y étaient préparés.

Le séminaire, dont une des caractéristiques était d'enseigner en français, était le seul et unique établissement de ce genre à être ouvert au Canada. Cette institution, vieille du début du siècle, est un bon exemple d'amalgame d'un édifice institutionnel aussi imposant à un milieu aussi naturel.

Les éléments d'importance architecturale et environnementale sont les suivants :

- a) L'édifice de la bibliothèque publique - la forme simple de cette institution, la bordure métallique du toit (y compris la croix) et la façade en brique rouge ponctuée de petites fenêtres que des triangles en brique beige chapeautent;
- b) La statue de Marie - son socle et le cercle aménagé qui l'entoure, situés au bout d'une avenue longée d'arbres (l'avenue des Pères-Blancs);
- c) La plantation d'érables de la forêt Richelieu;
- d) Les deux colonnes en pierre, les plaques qui ornent chacune d'elles et la clôture en fer noir à l'entrée du site s'ajoutent aux quelques vestiges du site originel de 1938.

TOUTE PERSONNE qui s'objecterait à la désignation peut le faire par lettre, en indiquant les raisons de ces objections et tout autre renseignement pertinent au greffier de la ville de Vanier avant le 6^e jour de janvier 1997.

Pour de plus amples renseignements, veuillez vous présenter au Service de l'urbanisme situé à l'hôtel de ville de Vanier au 300, avenue des Pères-Blancs entre 8 h 30 et 16 h30 ou téléphoner au 747-2515.

DATÉ À VANIER, ce 6^e jour de décembre 1996.

DANIEL OUMET
DIRECTEUR GÉNÉRAL/GREFFIER